



Tribune des mois de mai et juin 2018

Madame, Monsieur,
Cher(e)s habitant(e)s de Montivilliers,

Une gestion de plus en plus isolée

À la Mairie, ça déménage, « *c'est la Saint-Michel* » tous les jours ! Cette expression entendue maintes fois reflète ce qui se passe dans les services avec des décisions prises à l'emporte-pièce par certain(e)s élu(e)s qui n'ont, malheureusement, pas de vision sur le long terme.

Dernière surprise : nous avons découvert que les vitres du bureau attenant à celui du Maire étaient désormais revêtues d'un film opaque empêchant de voir ce qui s'y passe. Tout un symbole sur le manque de transparence.

Non seulement le nombre de commissions municipales est passé de 10 à 5 depuis 2014, mais quand elles sont programmées, nous subissons leur annulation : en l'espace de 2 semaines, 3 commissions ont été supprimées. Avec la suppression des réunions publiques, les espaces d'échange démocratique continuent de se réduire.

La majorité du Maire est composée de 25 élus sur les 33 que compte le conseil municipal. Pour la séance plénière, en janvier, 20 des 25 élus de droite étaient présents ; en février, ils étaient 16 ; en mars, 14. Que faut-il en conclure ?

Ressources humaines

Nous nous étonnons que des postes ne soient pas pourvus aux services techniques. Chacun a conscience du travail des agents de ces services qui répondent aux nombreuses doléances des habitants, notamment sur l'entretien de la voirie et la propreté. Nous avons également interpellé le Maire à propos de la Police Municipale. Il y a un an, nous regrettions déjà le non-remplacement du Chef de la Police Municipale. Pour D. Fidelin, la Sécurité ne serait donc qu'un slogan de campagne. Autre questionnement, il concerne le personnel dans les deux Résidences de Personnes Âgées (RPA). La présence de nombreux agents contractuels entraîne des changements incessants qui perturbent les résidents. Les personnes âgées ont besoin de stabilité, d'un rapport de confiance sur la durée, indispensable à leur bien-être au quotidien.

Budget

Nous avons voté contre le budget présenté au conseil municipal en mars dernier. Ce budget présenté par la droite manque d'ambition.

Le Maire a fait le choix d'augmenter de 1, 2 % les tarifs municipaux se référant au taux d'inflation. Or, selon l'INSEE, l'inflation n'est que de 1 %. Cette manipulation des chiffres dissimule une d'augmentation des tarifs d'un taux de 20 % supérieur à celui de l'inflation. Si pour le Maire, quelques euros, ce n'est pas grand-chose, nous redisons que pour certains Montivillons, c'est beaucoup. C'est le choix de la droite d'augmenter les loyers et les tarifs municipaux ; c'est notre décision de nous y opposer.

Par ailleurs, nous dénonçons la baisse de l'épargne de la Ville depuis l'élection de D. Fidelin. De 1990 à 2014, cette épargne a été en hausse constante grâce aux ressources nouvelles des implantations d'entreprises (zones d'activités, hôtels et pépinières d'entreprises). La chute de l'épargne de la Ville depuis 2014 compromet l'autofinancement de nos investissements et donc les programmations futures.

Un autre dossier reste enlisé malgré son enjeu financier. Il s'agit de l'État Civil, dont les charges de centralité représentent plus de 300 000 euros pour notre Ville. 90 % de l'activité de ce service est constituée d'actes qui ne concernent pas les Montivillons. À quoi nous sert donc d'avoir un Maire vice-président de la CODAH, s'il ne défend pas les intérêts et les finances de notre ville au sein de l'intercommunalité ?

Pour les subventions aux associations, nous nous étonnons de certaines baisses. Un critère d'une modification de subvention, de + ou - 20 %, a été décidé pour ne pas déstabiliser la trésorerie des associations. Dont acte, mais cette règle n'a pas été appliquée pour toutes les demandes de subventions. Autre constat : les associations doivent payer les locations de salle lorsqu'elles organisent des animations, qui sont pourtant utiles au rayonnement de notre ville. Cela se répercute sur les comptes des associations. Le Maire a alors décidé de réévaluer certaines subventions. Où est la cohérence ? Nous avons pourtant tiré la sonnette d'alarme : modifier le règlement des locations de salle était une erreur. Cela se vérifie aujourd'hui.

Autre point de vigilance soulevé : ne pas alourdir le travail administratif des responsables associatifs et des bénévoles, déjà énormément investis et sollicités. Il ne faut pas les décourager. C'est une bonne initiative que d'avoir instauré une permanence au Centre social Jean Moulin. Cela permettra de renseigner au mieux le monde associatif dont nous sommes si fiers à Montivilliers.

Urbanisme : ça bétonne à Montivilliers !

Les Montivillons n'en peuvent plus de voir des immeubles pousser ici ou là. Chaque terrain devenant libre est l'objet de toutes les attentions de promoteurs immobiliers, parfois sans scrupules. En 2017, nous avons dénoncé les constructions sur l'avenue Foch. Au dernier conseil municipal, nous avons dit tout le mal que nous pensions du projet immobilier de 29 logements rue Léon Laborde. La décision du Maire, en date du 14 décembre 2015, de modifier le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est une autre source de tension. Il a fait le choix de transformer un terrain, propriété de l'hôpital Jacques Monod, en terrain constructible. Ce projet est pour nous une aberration environnementale, au regard de la qualité du site de l'ancien château DECAENS. La circulation deviendra un casse-tête, puisque ce sont 250-300 voitures qu'il faudra absorber avec des carrefours et des giratoires déjà bien saturés. Nos questionnements portent également sur l'espace boisé, sur l'isolement de ce site (un nouveau quartier?), sur les nuisances sonores ou encore la gestion des eaux pluviales. Aujourd'hui, ce projet a pris une nouvelle dimension, en passant de 115 à 128 logements. Modifier un PLU, cela n'a rien d'anodin. En dépit de notre alerte, le Maire n'en fait qu'à sa tête. Il portera donc une lourde responsabilité en permettant de construire là où ce n'était pas constructible.

Montivilliers, ville sportive !

Une bonne nouvelle arrive au moment de terminer cette tribune : l'ALM Basket débutera la prochaine saison sportive en N2, pour la plus grande fierté de Montivilliers. Bravo aux joueurs, au président, à l'entraîneur et à tous les bénévoles de l'association pour ce succès.

À très bientôt,

Pour nous contacter : agiresemblepouremontivilliers@gmail.com ou 06 01 31 40 84

Les élus de l'Opposition :

Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Gilles BELLIERE

Nada AFIOUNI – Fabienne MALANDAIN – Damien GUILLARD

06 01 31 40 84

www.agiresemblepouremontivilliers.fr

nous contacter

Mairie - Boîte Postale 48 - Place François Mitterrand - 76290 MONTIVILLIERS

agiresemblepouremontivilliers@gmail.com

